**Réunion commune AFRALO/AfrICANN**

**Hyderabad, Mardi 8 novembre 2016**

**---------------------------------------------------**

**Déclaration**

**----------------**

Nous, membres africains de la communauté de l’ICANN participant à la 57ème réunion publique internationale de l’ICANN à Hyderabad et présents à la réunion commune AFRALO/AfrICANN le Mardi 8 novembre 2016, avons discuté du transfert de la supervision des fonctions IANA et de sa mise en œuvre, ainsi que de l’élaboration de la proposition de la piste de travail 2 (WS 2) concernant la responsabilité de l’ICANN.

Nous tenons à féliciter en premier lieu l’ensemble de la communauté Internet pour l’achèvement du processus de transfert de la supervision de l’IANA du gouvernement des États-Unis à la communauté multipartite.

Cette transition n’aurait pas été possible sans l’énorme travail entrepris par la communauté de l’ICANN au cours des dernières années pour élaborer les différentes propositions, avec l’aide précieuse du Conseil d’administration de l’ICANN, le dévouement et le travail acharné du merveilleux personnel de l’ICANN. Nous tenons également à remercier la NTIA et surtout Larry Strickling, une des personnes clés dans l’initiative de transition, ainsi que l’ancien Président-directeur général de l’ICANN Fadi Chehade.

Nous sommes heureux que le gouvernement des Étas-Unis ait respecté son plan de privatisation du DNS tel que cela a été prévu depuis la naissance de l’ICANN en 1998. Cette action renforcera également le modèle multipartite de gouvernance de l’Internet.

Nous saluons l’effort du groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité de former 9 sous-groupes chargés d’aborder les différentes questions identifiées dans la proposition supplémentaire finale sur les recommandations de la piste de travail 1.

Nous recommandons fortement aux 9 sous-groupes de suivre strictement les recommandations détaillées dans l’annexe 12 de la proposition supplémentaire finale de la piste de travail 1, plus précisément :

* demeurer concentrés sur la portée de la piste de travail 2 tel que décrit à l’annexe 12 ;
* aborder tous les problèmes identifiés dans l’annexe 12 sans ajouts ou réductions ;
* garder à l’esprit la mission limitée de l’ICANN et éviter de donner des recommandations qui élargissent cette mission ;
* même si nous encourageons le fait de s’inspirer d’autres documents, le seul document de référence obligatoire pour les différents sous-groupes demeure toujours la proposition finale supplémentaire de la piste de travail 1.

Nous réitérons notre soutien à l’idée du CCWG de former des sous-groupes, et nous espérons que le travail sera en conséquence plus productif. Toutefois, étant donné que ce sont des activités simultanées, nous pensons qu’il serait difficile pour les membres de la communauté de pouvoir participer activement ou même de suivre les discussions. Nous craignons que le niveau de diversité souhaitée pour un tel travail ne soit assuré quant à la participation au sein des sous-groupes. En conséquence, nous proposons qu’une approche progressive pour les sous-groupes soit considérée de telle sorte que toutes les activités ne se produisent pas en même temps afin de réduire le niveau d’épuisement des bénévoles.

Pendant que le CCWG poursuit son travail pour WS2, nous réitérons nos commentaires précédents exprimés à Marrakech et à Helsinki : le travail du WS 1 a été développé à un rythme supérieur à la moyenne. Cela a rendu difficile pour certains bénévoles d’assurer le suivi du processus, ce qui est de nature à réduire le niveau de la diversité des opinions dans l'élaboration de la proposition. C’est pourquoi nous recommandons que des délais adéquats et souples soient envisagés pour le développement du travail du WS 2.

La responsabilité d’ICANN est un processus continu, et bien que nous comprenons que nous n'avons pas tout le temps que nous voulons, nous pensons que nous n’avons plus une buttée que nous ne pouvons dépasser comme c’était le cas pour WS1.

Enfin, nous tenons à reconnaître la nouvelle ère de l’ICANN qui a commencé à l’expiration du contrat du gouvernement des États-Unis marquant le transfert de la supervision des fonctions de l’IANA à la communauté d’Internet. Nous nous réjouissons de cet événement et exprimons notre impatience de participer au développement de l’ICANN dans l’intérêt public global.